

Présents

Présents

Régis, Anne, Anne, Christiane, Éric, Nico, Jean-Luc, Christophe, Damien, Roger

Représentants du conseil des adhérents Jean-Pierre, Jean-Paul

Absents : Vincent / Excusé : Isabelle / Invité : Aude

Prise de parole de J-Pierre au nom de conseil des adhérents :

Jean-Pierre rappelle de manière positive et constructive tous les apports d'Adret Morvan dans l'environnement local et décrit l'attractivité que cette synergie a engendrée autour d'elle.

Il poursuit en évoquant les inquiétudes qui émergent du Conseil des adhérents.

Des réajustements judicieux par rapport aux dysfonctionnements énumérés seront à poursuivre afin de rassurer le conseil des adhérents.

Points à surveiller : soirées « after », impact comptable des consommations gratuites, disparition de denrées, propos inappropriées, veiller à rester dans le cadre de la loi.

J-Pierre et Jean-Paul concluent que le conseil des adhérents souhaite que l'on tienne compte de ses remarques au niveau du CA. L'objectif est de préserver l'action positive et la réputation de l'association et de continuer à favoriser la mixité sociale au sein d'Adret Morvan.

J-Pierre et J-Paul quittent le CA.

Propositions suite à l'intervention de Jean-Pierre :

-La fermeture du lieu à l'heure définie (1h du matin en hiver et 2 h du matin en heure d'été).

-prendre des mesures pour engager la vigilance de tous afin de rester dans la légalité et dans le cadre des couvertures des assurances (bar, cuisine, boutique).

- les détails des mesures seront listés par Nico et Aude et communiqués au conseil des adhérents (proposition d'y aller - Nico)

Démission de Thierry :

On acte la démission de Thierry qui signale qu'il reste disponible pour des actions.

Suite Besançon et contrat forêt bois

Isabelle n'étant pas là, le prochain CA sera consacré principalement à ce point le vendredi 2 février 18h.

Il est noté qu'il serait très opportun de ressortir un Echo des adret pour donner l'état des lieux du contrat régional Forêt

Répartition des responsabilités

Il faudrait avancer sur ce point parmi les plus urgents, il faudrait notamment :

- -quelqu'un qui veille à notre participation dans les instances ou sollicitation d'autres assos, etc. (par exemple on a raté l'atelier climat même si il y avait Isabelle (FNE) et Hubert (Perso). Il faut quelqu'un qui ait cette préoccupation et qui gère l'agenda des demandes et voit qui peut y participer quitte à constituer un groupe élargi parmi les adhérents susceptibles de nous représenter en fonction de leurs compétences.
- quelqu'un qui s'occupe mieux de la presse quitte là aussi à élargir : Nina Faulquier et Jean Sarcinella ont eu par exemple des velléités sur ce point, à voir. Suite à une évocation de la presse, on note que « Reporter » et Hervé Kempf relayent bien nos infos et qu'on pourrait inviter ce dernier à parler de son dernier livre.

Statuts

Statuts retrouver le mail d'Isabelle (synthèse) et envoyer à la Pref (Anne) (pas besoin de la mise en page propre avant l'AG)

Convention de mise à disposition : Damien, Aude ont retrouvé et ont travaillé et simplifié (il manque la superficie générale cf Régis), il sera envoyé à tous par mail pour approbation ou modifications.

Demande de remboursement de la part de Brigitte

La trésorerie est suffisante environ 7000 euros, pour rembourser Brigitte (3000 euros) la CA mandate Christiane pour le faire la prochaine fois que Brigitte revient dans le Morvan. Il faudra préparer un document à signer pour acter le remboursement si possible le montrer au comptable avant.

Trésorerie adhésion

La trésorerie est correcte mais ne permettrait pas de rembourser tout le monde aujourd'hui pour garder une marge de financement d'action suffisante. Cela dit il reste 2 ans pour mettre la somme de coté, ce qui ne devrait pas poser de problème. L'apport de Brigitte était un peu particulier (pour relancer le Kisskiss). Cependant, la gestion des 6 soirées Adret doit être optimisée et devrait permettre de rapporter plus d'argent.

Un des « jours Adret » prévus devrait être la Grainofête à laquelle « les Lentillères » de Dijon devraient contribuer.

Il faudra prévoir une campagne de relance des adhésions en février, les volontaires pour aider Christiane et Christophe sont les bienvenus.

Facebook

Damien a récupéré une connexion et reprend la gestion de la page.

Actu

- Régis évoque la réunion à Paris du Chat sauvage où il intervenait au nom d'Adret.

- Il synthétise la réunion SOS forêt National qui vient d'avoir lieu : relance et organisation de SOS Forêt France.
- Isabelle organise une réunion SOS forêt Bourgogne pour la suite de l'action forêt (date à préciser).
- Nico nous passe le film qui vient d'être diffusé sur FR3 à propos d'une parcelle en cours d'achat.

Lettre d'Agnès Clause

Problèmes de chemin forestier à Lavault de Frétoy : l'activiste pose des questions et projette de venir nous voir (Christophe).

Fin de la réunion 12 :53